

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2022

- Septembre 2023 -

INTRODUCTION

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 003-240300491-20230928-RAPPORT2022CC-DE



Le présent rapport est établi selon les statuts de la Communauté de Communes du 26 avril 2019, modifiés le 23 Août 2022 par la restitution de la compétence supplémentaire « construction, aménagement, entretien et gestion des gîtes ruraux » aux communes membres de la Communauté de Communes.

Le rapport d'activités présente, d'une part, les réalisations par compétence en précisant leur lieu d'implantation et d'autre part, le rapport financier (Compte Administratif 2022) de la Communauté de Communes.

I - LES RÉALISATIONS

A - COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1 - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

. Le SCOT :

Élaboré sur le territoire identique à celui du PLUi, le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Lapalisse a été approuvé le 22/07/2005 et maintenu en vigueur pour 6 ans par délibération du conseil communautaire le 28/07/2015.

Le SCoT est devenu caduc à compter du 29/07/2021 en l'absence de délibération prise en application de l'article L143-28 du code de l'urbanisme.

. **Le PLUi** a été approuvé le 18/06/2009 et modifié comme suit : révision simplifiée n°1 et modification n°1 le 22/06/2011, modification simplifiée n°1 le 30/11/2011, mise à jour n°1 le 19/12/2011, révisions simplifiées n°2 à 10 le 03/09/2013 puis le 29/11/2013, modification n°2 et mise à jour n°2 le 03/09/2013, mise à jour n°3 le 06/10/2014, modification simplifiée n°2 le 27/04/2015, modification simplifiée n°3 le 02/06/2016, mise à jour n°4 le 12/10/2017, modification simplifiée n°4 le 24/07/2018, mise en compatibilité n°1 le 18/12/2018, mise en compatibilité n°2 le 24/09/2020, mise en compatibilité n°3 et n°4 le 15/07/2021, modification simplifiée n°5 (en cours).

. Instruction des autorisations d'urbanisme – données 2022 :

- 68 demandes de permis de construire contre 135 en 2021
- 0 demande de permis de démolir contre 1 en 2021
- 218 demandes de déclaration préalable contre 208 en 2021
- 134 demandes de certificat d'urbanisme opérationnel contre 140 en 2021
- 163 demandes de déclaration d'intention d'aliéner contre 162 en 2021
- 5 demandes de permis d'aménager
- 2 demandes d'enseigne

. Le CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) :

Elaboration de ce contrat en 2021 avec l'ETAT qui doit répondre aux principaux objectifs suivants :

- regrouper les démarches contractuelles existantes, en simplifiant et en mettant en cohérence les différents programmes d'aides de l'Etat ;
- contribuer à la relance de l'activité du territoire, en formalisant, aux côtés des financements de l'Etat, les aides des collectivités signataires, voire des partenaires publics ou privés ;
- affirmer la transition écologique comme l'axe transversal du contrat ;
- élaborer le projet de territoire à l'échelon intercommunal, en associant les élus et des représentants de la société civile.

Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) entre Monsieur Jean-Francis TREFFEL, Préfet de l'Allier, et la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » le 14 Février 2022.

Le COPIL s'est réuni le 02 Mars 2022 et le 08 Septembre 2022.

. **RAILCOOP** : Entrée de la Communauté de Communes au cap de la mission de RAILCOOP est de renforcer l'usage du ferroviaire sur tous les territoires pour contribuer à la transition écologique et par une participation de l'ensemble des bénéficiaires de cette mobilité.

Le projet phare est le rétablissement de la ligne LYON – BORDEAUX.

. **AMÉNAGEMENT DES BOURGS** : des travaux se sont déroulés de 2003 à 2010 dans les 14 bourgs du Pays de Lapalisse.

En 2015, la Communauté de Communes a défini de nouvelles modalités d'intervention pour la mise en œuvre du nouveau programme relatif à l'aménagement de bourgs et la réhabilitation du patrimoine bâti de valeur.

En 2022 :

-des fonds de concours ont été versés :

- à la commune de St Pierre Laval pour aménagement du bourg : 15 325,90 €.
- à Billezois pour travaux d'extension de l'auberge des marronniers : 12 432 €

-des fonds de concours ont été accordés (pas versés en 2022) :

- à la commune de St Christophe pour l'aménagement de bourg concernant les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la place de la Bruyère : 12 163,90 €
- à la commune d'Andelaroche pour l'aménagement d'un parking et d'une aire de jeux : 10 077,26 €.

2 – ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

- Existence de deux Zones d'Activités à Lapalisse formant le Parc d'Activités « Sud-Allier »

• Zone d'Activités « Près de la Grande Route » :

- Cession terrain de 9901 m² à la SCI FONCIÈRE BOURBONNAISE sise 11 Avenue Reignier 03310 Nérès les Bains; parcelles ZM34 de 6756m² et ZM37 de 3145m²; acte du 31/01/2022. Prix : 99010 € HT.

- Cession terrain ZM33 de 6001m² à SCI ALPI (M. ASTIER; Froid et services Auvergne) sise 175A rue du Rhône 26240 Laveyron. Prix : 72012 € HT.

- Par convention du 27/09/2010, location à la SAS L'AIRE DES VÉRITÉS de 2 supports pour panneaux à l'entrée de la ZAE Près de la grande route à Lapalisse. Durée 12 ans = du 01/10/2010 au 30/09/2022. Renouvelée pour une durée similaire = du 01/10/2022 au 30/09/2034. Redevance annuelle : 333,32 € HT = 400 € TTC.

Actions réalisés en 2022 :

- Mise en compatibilité du PLUi.
- Acquisition terrain BARBAUD.
- Diagnostic archéologique.
- Travaux de réfection de l'enrobé du parking du centre routier.
- Poursuite de la maîtrise d'œuvre pour l'extension de la ZAE avec le Bureau d'Études Réalités de Roanne.
- Poursuite du pré-diagnostic faune-flore pour projet d'extension avec CESAME bureau d'études à FRAISSES (42490).
- Poursuite déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi pour l'extension de la ZAE avec le Bureau d'Études Réalités de Roanne.
- Travaux de terrassement, assainissement et empierrement sur extension de la ZAE.

Souscription d'un emprunt de 350000 € auprès du Crédit Mutuel de Cusset pour financer les travaux d'extension de la ZAE. Délibération du 14/04/2022.

Les réserves foncières sont très limitées, et ne permettent pas de répondre aux besoins de certains grands projets.

- Zone d'Activités « Rosières » / « Bellevue » :

Actions réalisées en 2022 :

-ZI Bellevue : réfection de la chaussée devant entrée TVE Logistique et achat de 108 bornes anti-stationnement.

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

. Réseau des chefs d'entreprises :

Créé par la Communauté de Communes en 2009, ce réseau regroupe les 20 sociétés les plus importantes du territoire (établi sur le critère du classement des bases de l'ancienne Taxe Professionnelle). Il a pour objectif la rencontre des entrepreneurs, la création de synergies et le développement des activités locales. Le club a été réuni le 13 Juin 2022.

. Espace économique Télécentre à Lapalisse :

Cet espace fonctionne depuis 2014, ce concept conjugue l'accueil de projets, l'hébergement d'activités nouvelles, l'exercice du télétravail dans un site adapté, l'organisation de rendez-vous professionnels, la location de salles de réunions équipées et dédiées aux formations et séminaires.

Locations enregistrées en 2022 : AMAP Panier des Vérités, Cabinet ABSIDE AVOCATS, WEBETIS, Ets Métairie Mendès jusqu'au 15/04/2022 ; accueil de 5 formations et de 10 télétravailleurs.

. Le fablab communautaire, laboratoire de fabrication à l'aide de machines numériques, est installé au télécentre depuis 2017 :

Fréquentation 2022 : 830 visiteurs (647 en 2021), 64 abonnés (61 en 2021), 27 Animations organisées sur l'ensemble de l'année (30 en 2021) (Saint-Valentin / Décoration murale BD-MANGA / Réalité Virtuelle, Maquette Pâques Boîte à bonbons, Petite Collection du FabLab / Maquette Licorne / Dragon, Repair Café, Animation Ornaments de Noël, Mission Locale, Centre de Loisirs)

. Un challenge accueil start up est mis en place depuis 2016 : accueil de candidature de manière permanente, 5 dossiers maximum/an, avoir entre 18-30 ans et porter un projet de création/développement innovant. Cela permet d'être éligible à 2 bourses, l'une de 2500 € « laboratoire start up » et une seconde de 2500 € « start up ready ». Les candidats bénéficient d'une installation gratuite dans l'espace co working 6 mois en cas de lancement d'une activité, d'un hébergement gratuit si le candidat est extérieur au département. Participation gratuite pendant 6 mois au Fablab et passport découverte du territoire. Aucune candidature n'a été déposée en 2022.

. Opération bourse d'apprentissage :

Mise en place depuis 2002, cette bourse a pour vocation d'inciter les jeunes du Pays de Lapalisse à réaliser leur apprentissage chez un artisan, installé dans l'une des communes du groupement, de sorte à augmenter les chances d'installation sur le territoire et de permettre à terme la pérennité des entreprises.

Après obtention du CAP, l'apprenti décide alors, soit :

- de réclamer le versement d'une bourse de 150 € si sa décision de ne pas s'installer à son compte, ou reprendre une activité artisanale ou commerciale, est définitive,
- d'opter pour une bourse de 17 000 € débloquée en cas d'installation ou reprise d'activité artisanale ou commerciale dans les 10 années suivant la signature de son contrat d'apprentissage. Le dispositif est, depuis 2016, ouvert aux postulants résidant hors du territoire, mais réalisant un contrat d'apprentissage sur le territoire.

Depuis 2002, 122 apprentis ont été signataires d'une convention avec la Communauté de Communes. 65 apprentis ont opté pour le versement des 1000 €/ 250 € ou 150€, selon l'année de promotion et 3 ont utilisé la bourse d'installation.

6 sont éligibles pour la saison 2022/2023.

. Cellule économique de la Communauté de Communes :

La cellule économique a assuré 65 contacts de porteurs de projets en 2022. Le bilan de ces contacts est le suivant :

- 13 installations (20%)
- 6 entreprises installées accompagnées (9%)
- 39 dossiers en cours (60%)
- 7 échecs (11%)

Organisation du 2ème forum de l'emploi le 08 Novembre 2022
entreprises, 6 agences (INTERIM,...), Pôle Emploi Mission Locale Espace

. Dispositif chèq'Kdo Pays de Lapalisse :

Visant à promouvoir le commerce local, une opération « chèque-cadeau » est soutenue depuis 2019 par la Communauté de Communes en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier, pour l'association des commerçants et artisans ACAPLA. Portée par cette association, la gestion est assurée, par le biais d'une plate-forme informatique, par la CCI de l'Allier. Aide financière de la Communauté de Communes durant les 2 premières années.

Ces chèques cadeaux d'une valeur minimum de 15 €, peuvent être commandés par les comités d'entreprises, les associations, les particuliers. Une personne qui bénéficiera d'un chèque cadeau pourra ensuite l'utiliser dans le commerce de son choix parmi les 50 l'acceptant.

Tous les commerçants et entreprises du territoire de la Communauté de Communes, adhérents ou non à l'ACAPLA, peuvent intégrer le dispositif chèque cadeau. En 2022, la Communauté de Communes a participé à l'animation du dispositif.

6 655 € de chèqKdo ont été commandés en 2022 à l'ACAPLA par les entreprises et particuliers.

. Octroi d'aides aux entreprises du territoire :

-Aide à l'investissement immobilier d'entreprises : la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Pays de Lapalisse et le Conseil Départemental de l'Allier (validité jusqu'au 31/12/2022).

3 dossiers sur 2022 : AGROSERVICE 2000 (Lapalisse) : montant de l'aide 31 075,97 € – HUILERIE DE LAPALISSE (Lapalisse) : montant de l'aide 36 000 € – CAMPINAMBULLE (Lapalisse) : montant de l'aide 13 733 €.

-Aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente : convention entre la Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE et le Conseil Régional AURA valable jusqu'au 31/12/2022.

2 dossiers sur 2022 : ATELIER SIGNALETIQUE BOURBONNAIS (Lapalisse) : montant de l'aide 4 586,21 € – ANTHONY ET SES DELICES (Lapalisse) montant de l'aide 5 000 €.

. Opération Boutiques éphémères :

Développée depuis 2017 dans le cadre de la revitalisation et l'amélioration de l'attractivité du centre-ville de Lapalisse. Il s'agit de favoriser l'ouverture de magasins éphémères à destination de professionnels ou d'associations entre juin et septembre. Ce qui permet également aux porteurs de projet concernés de faire connaître et de tester leurs activités. Deux thématiques sont ciblées en lien avec les dynamiques du territoire et le lieu d'implantation visé (proximité pied du château) : "Arts du Territoire" et "Boutique vintage".

Pour la saison 2022, la collectivité a pris en charge une partie du loyer fixé par le propriétaire (et prêt de matériel) à savoir une participation équivalente à 50 % du montant du loyer, plafonné à 150€.

3 locaux vacants ont pu être réoccupés durant l'année 2022 et selon différentes durées, au 10 rue Churchill, au 30 rue Churchill, et 1 quai de la Besbre permettant à 2 groupements d'artistes de mettre en avant l'artisanat local : *les boutiques L'Atelier des Fées comprenant 8 artisans et La Cabane des Arts et ses 7 artisans (ces derniers ont renouvelé l'ouverture en décembre) et à 1 lieu d'animation rétro d'annoncer et d'animer l'événement Embouteillage en collaboration avec l'association APTG (Ancienne Brigade de Gendarmerie).*

- Promotion du Tourisme, dont la création d'office de tourisme :

- Office de tourisme à Lapalisse :

Pour l'année 2022, l'Office de Tourisme a renseigné 5 043 personnes soit 12 % de plus qu'en 2021.

Concernant le site internet www.lapalissetourisme.com, nombre de visiteurs uniques : 13 610 (+11%) / nombre de pages visitées : 31 004 (+13 %) / Abonnés réseaux sociaux Facebook : 4 667 (+6%) Instagram : 362 (+41 %).

L'office de tourisme est classé en catégorie II depuis le 7/09/2020, pour 5 ans.

Comme chaque année, les divers supports de communication ont été actualisés et l'Office de tourisme a participé aux différentes actions de promotion touristique du territoire :

-Mise à jour des publications : magazine touristique « terre d'immersion » (52 pages), carte touristique, brochures animations, sites internet, bornes numériques, brochures internes (campings, piscines,...).

- Un affichage dynamique est installé à l'Aire des Vérités, en complément de la diffusion d'images et vidéos en lien avec l'actualité économique et touristique
- Rédaction et envoi de communiqués de presse pour chaque actualité
- Campagne radio avec Fusion FM / Reportages photos / Travail sur les réseaux sociaux
- Des plans de communication spécifiques : spectacle et application jeu

Participation aux réunions de réseaux : comités techniques CDT tous les 2 mois environ, journée d'échange touristique départementale (printemps) et sommets régionaux du tourisme mi-novembre,...

Animations 2022 :

Été 2022, une vingtaine de rendez-vous a été proposée par l'Office de Tourisme, parmi lesquels les visites guidées de la ville des mardis et les visites N7.

CA ANIMATIONS						
	Visites de ville		Visites N7		Animations	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Nombre	11	37	8	56	106	93
CA HT	36,63 €	123,21 €	19,98 €	186,48 €	554,34 €	414,21 €
Evolution	/ 3		/ 10		+ 34 %	

Plus de 550 personnes accueillies sur les animations en comptant les gratuites : rando récup', atelier jardinage, marchés, concert de fin d'été, visite du studiolo, urban trek

Chute des visites de ville (2 départs sur 8) : besoin de renouvellement

Chute des visites N7 (un seul départ à 50 % sur les 2 prévus) : le choix du samedi matin n'est pas judicieux

A noter : la tendance départementale à la chute des visites guidées en après-midi

En marge :

- Inauguration application Alice : sur 200 invités, à peine 10 présents

- Visites de l'huilerie : guichet fermé longtemps à l'avance !

- Urban trek pour valoriser les parcours d'orientation : 19 licenciés venus découvrir les parcours d'orientation de Lapalisse et 42 amateurs venus découvrir la pratique => bonne expérience

Reprise des visites de groupes

2 groupes CDT pour un total de 65 personnes

Spectacle Son & Lumière :

Volonté de nouvel élan avec plus de tableaux vivants et moins de mapping pour trancher avec les propositions culturelles estivales. La thématique choisie a été proposée par le prestataire retenu dans le cadre du marché public.

4 506 spectateurs (+ 2 % par rapport à 2019) => maintien de la fréquentation car, comme en 2019, une soirée a été annulée. Malgré un taux de remplissage à 64 % (75 % en enlevant la soirée annulée), après 3 éditions bénéficiaires et une équilibrée, l'édition 2022 est déficitaire (peu de dispositifs de subventions, prix du marché plus haut, frais supplémentaires liés aux 2 reports...). A noter le soutien de 19 partenaires financiers pour un montant total de 12 750 € HT.

Bonne reprise des bénévoles après Covid (inquiétude) avec 50 bénévoles sur scène, et plus dans les coulisses (costumes, restauration, accueil, sécurité...)

La communication a été reconduite pour asseoir notre présence sur les bassins de Vichy, Moulins et Roanne (4x3, sucettes en ville, banderoles diverses en ville, promotion terrain...). Nouveauté : campagnes sponsorisées Facebook/Instagram très porteuses (191000 vues pour plus de 85000 clics)

Le public : locaux et départements limitrophes en augmentation

Le retour satisfaction public fait apparaître les grandes lignes suivantes :

- taux de satisfaction et de retour sur une prochaine édition positifs, légèrement supérieurs à 2019
- effets techniques et chevaux sont plébiscités

Actions de développement :

Forfaits :

5 prestations ont été vendues (150 personnes), générant un chiffre d'affaires de près de 5 300 € et un bénéfice de plus de 2 000 € => répond à un besoin et génère des recettes.

Activités de Pleine Nature

Randonnée : Développement de 5 nouveaux itinéraires de Petite Randonnée.

Cyclotourisme : Diffusion de 4 boucles cyclos sur l'application Loopi (partenariat CDT).

VTT : 6 boucles sont développées avec Vichy Communauté et intégrées à l'espace VTT-FFC Vichy Montagne Bourbonnaise, en cours de balisage. Intégration du COPIL « Destination Grand Air » (plus grand espace VTT de France), en cours de structuration (étude sur la gouvernance et la stratégie de communication à venir).

Projet de coopération européenne autour du tourisme durable qui a donné naissance à des vidéos promotionnelles pour le Pays de Lapalisse et le Pays Vichy Auvergne, des séjours responsables, et qui s'est conclu par le salon du tourisme BtoB de Rimini.

Etude de stratégie de développement touristique en cours de réalisation.

3 - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement.

- Compétence GEMAPI : signature du Contrat territorial des milieux aquatiques des affluents de l'Allier (CTMA) le 26/07/2019, signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre CC Pays de Lapalisse et Vichy Communauté. Le territoire est concerné par le Jolan et le Mourgon.

Travail de terrain réalisé sur l'inventaire des sources du Mourgon par le bureau d'études, travail sur les plans d'eau de plus de 1ha. En lien avec le CTMA, la commission locale de l'eau du SAGE allier aval a lancé une étude d'inventaire des zones humides (à l'échelle du CTMA) cette étude a été lancée fin 2019.

En attente des données 2021 par Vichy Communauté.

Une pré-étude a été réalisée sur la rivière Besbre par le Conservatoire des Espaces Naturels.

Une réflexion est engagée par 3 EPCI (Entr'Allier Besbre et Loire, Pays de Lapalisse et Vichy Communauté) pour la réalisation d'une étude complémentaire et des travaux visant à améliorer la qualité de l'eau de la Besbre.

B - COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

• POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

. P.I.G : Programme d'Intérêt Général - opérationnel depuis novembre 2017 :

Cette opération comporte 4 orientations prioritaires : lutte contre l'habitat indigne, amélioration des performances énergétiques des logements pour lutter contre la précarité énergétique et préserver l'environnement, adaptation des logements aux besoins de la population, et lutte contre la vacance des logements. Pendant la durée du PIG, des aides financières sont accordées par le Conseil Départemental de l'Allier, l'état, l'Anah et la Communauté de Communes Pays de Lapalisse.

La mission d'animation et de suivi du PIG est assurée par la cellule habitat-énergie du conseil départemental de l'Allier. Une permanence mensuelle se tient à la Maison France Services.

En 2022, 16 dossiers ont été déposés (17 en 2021).

. Lotissement communautaire le Clos des Rosiers à Lapalisse :

2 lots ont été vendus en 2022 (lots N°6 et N°9).

. Requalification urbaine du quartier du moulin à Lapalisse :

La Communauté de Communes a débuté en 2011 l'aménagement d'ateliers permettant l'implantation d'activités commerciales et artisanales au pied du château de Lapalisse. Des contrats de location ont été conclus avec différents commerces depuis avril 2012.

Résiliation au 09/12/2022 du bail conclu avec Mme Virginie NOEL

La réhabilitation du moulin a débuté en avril 2018 avec comme résidence pour personnes polytraumatisées.

Le rachat du bâtiment du moulin par la Communauté de Communes à la Commune, pour 1 € symbolique, s'est fait par acte du 26/06/2019. Les travaux se sont déroulés jusqu'au printemps 2020, il reste à aménager l'intérieur du bâtiment. Un défaut de conception ne permet pas l'accueil de public dans les étages. Une recherche en responsabilité a été initiée en 2022 envers l'architecte et le bureau de contrôle.

La recherche de porteurs de projets se poursuit.

Opération de revitalisation du territoire (O.R.T.) :

Définition du périmètre de l'ORT : l'ORT est destinée à prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation du centre-ville de Lapalisse : modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux, lutte contre la vacance et l'habitat indigne, réhabilitation de l'immobilier.

La convention cadre Petites Villes de Demain valant ORT a été signée le 08 Septembre 2022 par Madame la Préfète, Valérie HASTCH, Monsieur Jacques de CHABANNES, Président de la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE », Madame Stéphanie CHERVIN, Adjointe à la Commune de Lapalisse, et Monsieur Jérémie MENDES, Directeur de l'EPF SMAF AUVERGNE.

• CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

En 2022 :

- Réfection voirie Isserpent (Les Corres)
- Réfection voirie Lapalisse (Route de Barrais-Bussolles)

• CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Médiathèque – ludothèque de Lapalisse :

Après deux années perturbées par la pandémie de Covid, l'année 2022 marque le retour à la normale pour les activités de la médiathèque, tant en terme de fréquentation que du rythme des animations.

Pour rappel, la médiathèque propose la consultation sur place des documents (gratuite), ou le prêt (sur abonnement).

Les travaux effectués en 2018 ont permis de créer une zone de consultation sur place, qui avait été condamnée du fait des mesures sanitaires, mais qui a retrouvé toute son utilité cette année, lors de la levée des restrictions.

L'équipe de la médiathèque est composée de deux agents à temps complet, et d'une équipe de 6 bénévoles, dont 5 effectuent des missions d'accueil en banque de prêt, représentant une vingtaine d'heures de présence hebdomadaire.

A noter en juin 2022, le départ en retraite de Brigitte Rodier, remplacée par Annick Mosnier (mobilité interne).

-Quelques chiffres pour 2022 :

L'ouverture de la médiathèque : 26 h / semaine 250 jours / an

La fréquentation : 4921 visites (= utilisation d'une carte nominative) 493 inscrits 96 nouvelles inscriptions (NB : respectivement 477 et 85 en 2021) Recettes liées aux inscriptions : 4767 €

Espace multimédia : 369 utilisations (dont 288 pour Internet) (351 en 2021) Recettes : 2614 € (Internet + photocopies)

Prêts de documents : 27.586 pour 12.100 exemplaires (idem 2021), dont 1081 prêts de jeux

Réservations : 2923 dont 1477 par Internet

Délai moyen de satisfaction : 13 jours

-Acquisitions :

Des acquisitions fréquentes, c'est-à-dire tous les 2 mois maximum permettant de proposer des nouveautés quasiment en continu aux usagers.

Pour un budget de 13500 €, les acquisitions se partagent entre :

Livres : 7300 € / DVD : 2400 € / Jeux : 1200 € / Livres numériques : 2300 €

En 2022, la baisse du nombre d'achats de DVD (un peu moins en 2022) et des livres numériques, proposés en prêt aux abonnés grâce à une plateforme de prêt, Numilog. Des magazines sont proposés en prêt ou en consultation sur place (pour les abonnés à des périodiques adultes 12 abonnements à des périodiques jeunesse).

-Activités et Partenariats :

La médiathèque noue de nombreux partenariats au quotidien :

- service Enfance-Jeunesse : accueil du Centre de Loisirs, les mercredis et les vacances (accueils ponctuels en autonomie ou avec animation par les bibliothécaires), prêt de documents
- micro-crèche, assistantes maternelles : prêt de livres, lectures à la crèche
- collège : accueil des internes le mercredi après-midi et prêt de livres
- EHPAD : prêt de documents
- Foyer d'Accueil médicalisé Le Donjon : accueil ponctuel et prêt de livres
- scolaires : accueils de classes : l'année 2022 ayant marqué la fin des restrictions de sortie, de nombreux établissements scolaires ont organisé une visite à la médiathèque :
 - écoles du territoire : maternelle et primaire Lapalisse, école de Périgny
 - écoles extérieures : Saint-Gérard-le-Puy, Varennes-sur-Tèche

A noter : les écoles du territoire bénéficient toutes d'un abonnement gratuit et illimité à la médiathèque.

-Médiathèque Tête de Réseau :

Dans l'attente du schéma de lecture publique départemental, le fonctionnement en Médiathèque Tête de Réseau a été prorogé pour 2022. 5 points-lecture sont actifs au 31/12/2022 : Bert, Billezois, Isserpent, Périgny, Saint-Etienne-de-Vicq. Un renouvellement complet des documents a eu lieu en octobre 2022 auprès de la Bibliothèque Départementale, portant sur un ensemble de 2000 livres répartis entre les 5 points-lecture et la tête de réseau.

-Animations :

La médiathèque organise tout au long de l'année des animations et des actions de médiation pour le tout public.

La lecture & les enfants - P'tites Lectures : séance mensuelle de lecture d'albums à voix haute, par les bibliothécaires

Le + : séance spéciale Bébés Lecteurs

Jeux de société : animations jeux pour les familles, les jeunes, les scolaires

Pour les adultes : Atelier d'écriture, Club de lecteurs : "Parlons Livres", Participation au Prix René Fallet (jury)

Théâtre des llets (scène nationale) : Une représentation par an, en partenariat avec la Médiathèque Départementale

Partenariats autres services : Dédicaces Nationale 7 (service animation), Dédicaces Guide Allier (Office du Tourisme).

L'association de la médiathèque participe au fonctionnement quotidien de la structure :

- Aide aux bibliothécaires dans les missions d'accueil
- Programmation d'animations diverses
- Achat de matériel d'animation et numérique

Signataire d'une convention avec la CAF de l'Allier, l'association de la médiathèque bénéficie à ce titre d'une aide au financement de ses actions, selon les axes prioritaires définis dans le projet 2020-2023.

-Accès à la culture dès le plus jeune âge :

2 spectacles proposés en 2022, pour les enfants de 3 ans à 10 ans

Lieu de rencontre et d'échanges : Conférences littéraires / Dictée / Certificat d'études / Sortie à la Foire du Livre de Brive

-Animations intergénérationnelles :

Ateliers en famille (parent/enfant ou grand-parent/enfant) / Jeux de société

-Bilan des animations :

- Structurantes pour l'équipe
- Attirantes pour de nouveaux publics
- Innovantes
- Créant du lien

Environ 540 personnes touchées par les animations proposées (participation à une animation Une même personne peut donc être com assisté à plusieurs animations).

Les animations pour les adultes fonctionnent de mieux en mieux (meilleure communication: mailings, site Internet, etc...) mais le bouche-à-oreille reste le plus efficace. Succès grandissant pour les animations jeux, qui rassemblent le public le plus éclectique au niveau de l'âge. Les spectacles jeunesse permettent de faire découvrir des artistes locaux du spectacle vivant ; un spectacle par an est "délocalisé" dans une salle municipale, pour pouvoir augmenter la jauge.

-Travaux, matériel, actions financés en 2022 :

- 1 bac à BD pour l'espace jeunesse

. Micro-folie :

Suite à l'appel à projets 2022 porté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône Alpes, la Communauté de Communes a été retenue pour la création d'une micro-folie au téléc centre à Lapalisse. Elle sera fonctionnelle au cours de l'année 2023.

. Espace aquatique Pays de Lapalisse :

Cet équipement a fait l'objet de gros travaux de requalification de 2019 à 2021.

Après une période de fermeture de Janvier 2020 au 11 Novembre 2021, le nouvel espace aquatique de Lapalisse a ouvert en proposant de nouvelles activités et de nouveaux horaires de fonctionnement :

Heures d'Occupation des Bassins pour l'Année 2022

BASSIN INTERIEUR											
PERIODE SCOLAIRE											
		public	scolaires	aquagym	aquabike	perf	BBnage	codep	crocos	Acm	total
lundi	8h-13h et 14h-20h	3	4	1,5	1,5				1		11
mardi	9h-20h30	2	6	1,5			1		1		11
mercredi	9h-12h et 14h-19h	4			1,5				1	1,5	8
jeudi	9h-19h30	2	6	1,5					1		10,5
vendredi	8h-19h30	3,5	6,5		1,5						11,5
samedi	9h-13h et 14h-18h	3					1	1,5	1,5	1	8
dimanche	9h-13h	4									4

PETITES VACANCES SCOLAIRES											
		public	scolaires	aquagym	aquabike	perf	BBnage	codep	crocos	Acm	total
lundi	10h-12h et 14h-17h	5									5
mardi	9h-12h et 14h-19h	6								2	8
mercredi	9h-12h et 14h-19h	6								2	8
jeudi	9h-12h et 14h-19h	6								2	8
vendredi	9h-12h et 14h-19h30	6,5								2	8,5
samedi	10h-12h- et 14h-18h	6									6
dimanche	9h-13h	4									4

VACANCES D'ETE											
		public	scolaires	aquagym	aquabike	perf	BBnage	codep	crocos	Acm	total
lundi	FERME										0
mardi	9h-12h et 13h30-17h30	7									7
mercredi	9h-12h et 13h30-17h30	7									7
jeudi	9h-12h et 13h30-17h30	7									7
vendredi	9h-12h et 13h30-17h30	7									7
samedi	9h-12h et 13h30-17h30	7									7
dimanche	9h-12h et 13h-17h	7									7

BASSIN EXTERIEUR											
PERIODE SCOLAIRE mai juin et septembre											
		public	scolaires	aquagym	aquabike	perf	BBnage	codep	crocos	Acm	total cumulé
lundi	8h-12h et 14h-20h	6	4						1		11
mardi	9h-20h30	3,5	6				1		1		11,5
mercredi	9h-12h et 14h-19h	5	1						1	2	9
jeudi	9h-19h30	5	5,5						1		11,5
vendredi	8h-12h et 13h30-19h30	3,5	6,5								10
samedi	12h-13h et 14h-13h	3					1		1		5
dimanche	9h-13h	4									4

VACANCES D'ETE											
		public	scolaires	aquagym	aquabike	perf	BBnage	codep	crocos	Acm	total
lundi	FERME										
mardi	9h-19h30	9								2	11
mercredi	9h-19h30	9								2	11
jeudi	9h-19h30	9								2	11
vendredi	9h-19h30	9							2		11
samedi	9h-19h30	9									9
dimanche	11h-19h	8									8

Un effort a été réalisé sur le bassin extérieur pour lui permettre de fonctionner 5 mois par an, contre 2 ou 3 mois avant les travaux.

Fréquentation annuelle :

- adultes (abonnements + entrées individuelles + cartes trimestrielles+tarifs réduits) : 5 727
- enfants (abonnements + entrées individuelles + cartes trimestrielles+moins de 4 ans) : 4 819
- groupes (ACM ComCom + Hors ComCom) : 1 501
- scolaires (primaires + secondaires) : 7 357
- activités en régie (aquabike+perfectionnement adultes+aquagym+bébés nageurs) : 7 004
- association club les crocos (adultes+enfants) : 1 894
- autres associations : 937

L'année 2022 a été marquée par l'envol du prix du gaz notamment.

Aussi, dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la Communauté de Communes du PAYS de LAPALISSE a fermé le stade aquatique du 19 décembre 2022 au 12 février 2023.

Equipements financés en 2022 :

- lignes d'eau
- robot nettoyeur de bassin
- poubelles extérieures
- cendriers
- supports à vélos

. Piscine de Bert : ouverture du bassin du 9 juillet 2022 au 31 août 2022

Fréquentation Juillet / Août :

- adultes : 754
- enfants : 541
- étudiants : 25
- cartes 10 entrées adultes : 27
- cartes 10 entrées enfants : 14
- cartes mensuelles adultes : 2
- cartes mensuelles enfants : 0
- campeurs : 124

Equipements financés en 2022 :

- fourniture et pose d'une bâche

. Tennis de Bert : 9H00 de location

Travaux, matériel, actions financés en 2022 sur divers équipements sportifs :

- Travaux d'agrandissement et mise aux normes du terrain de football de Le Breuil, enrouleur pour l'arrosage, pare-ballons, grillage, main courante, abris de touche et banc
- But de football pour stade de Saint-Christophe
- Panneau affichage extérieur électronique du score pour le stade de rugby à Lapalisse
- Grillage terrain de tennis Rue des Vignes à Lapalisse
- Terrain de football Abel Chervier à Lapalisse : mise à plat des zones derrière les buts, pompe arrosage
- Fourniture et pose clôture et portail au stade de football de Saint-Etienne-de-Vicq
- Pompe arrosage au Stade Bellevue de Lapalisse
- Fourniture et pose d'un filet pare-ballons au stade de Billezois
- Réfection de l'enrobé du parking du stade communautaire de football à St Prix

• CREATION ET GESTION DE LA MAISON FRANCE SERVICES du Pays de Lapalisse (MFS)

Cette structure mutualisée de services fonctionne depuis 2008 et est labellisée France Services depuis octobre 2020. La structure est ouverte 5 jours par semaine soit 27h50.

3 agents communautaires assurent l'accueil, l'accompagnement des usagers et l'aide à l'utilisation des outils informatiques et numériques en lien avec les démarches administratives de plus en plus dématérialisées.

A cette orientation et cet accompagnement polyvalent des agents France Services, s'ajoutent des accueils spécialisés très divers.



-En 2022, plus de 3500 usagers ont été renseigné et un total de 108 ateliers ont été accueilli en ce même lieu. L'année a été marquée par l'extension de la salle d'accueil (au 1er avril 2022) dans un bâtiment annexe (ex-siège comcom), qui a permis de passer aux ateliers numériques avec le bureau de la Conseillère numérique, l'accueil et le développement de services supplémentaires (possibilité de permanences hebdomadaires DDFIP et mieux répondre à l'accueil des partenaires (maintien d'un service régulier MSA, retour de l'AGIRC ARRCO, Mutualia etc...)

-Parmi les nouveaux services en 2022 : location au Service Santé au Travail Interentreprises de l'Allier (locaux annexes), permanences de la Mutuelle communautaire Mutualia ponctuellement, permanences Conciliateur de justice (le service était interrompu depuis 6 ans), permanence hebdomadaire Conseiller aux Décideurs Locaux depuis septembre 2022 suite à la fermeture de la Trésorerie (*conseils aux collectivités (mairies, EPCI, SIVOM) en remplacement du Trésorier.*), et Mobil'Emploi, depuis fin novembre 2022 qui propose des solutions de mobilité aux publics les plus empêchés de se déplacer sur l'ensemble du département.

-en 2022, organisation d'ateliers informatique/numérique thématiques le mardi (1 sur 2), ateliers informatiques médiathèque mardi et jeudi avec la collaboration d'Unis Cité entre février et juin 2022, permanences à la médiathèque jeudi matin, le 1er jeudi sur le marché et créneaux dans les communes : Saint-Etienne-de-Vicq, Saint-Pierre-Laval, Isserpent, et créneaux individuels MFS.

Soit 108 ateliers organisés et un total de 769 accompagnements effectués dont 557 en ateliers.

-Des Travaux d'aménagement ont été réalisés en 2022 dans le bâtiment annexe (pour 2 bureaux dont un pour l'accueil de la Médecine du Travail SSTI avec petit couloir)

• AMENAGEMENT RURAL - Participation à des structures intercommunales rassemblant des Communautés d'Agglomérations, Communautés de Communes et Communes dont l'organisation actuelle est régie par la notion de « PAYS » ou par une association de territoires concrétisée par convention : adhésion à l'association Pays de Vichy Auvergne (depuis 2007) comprenant les territoires suivants : Communauté de Communes Varennes Forterre, Bassin de Gannat, Sioule Colettes et Bouble, Le Donjon Val Libre, Pays de Lapalisse, Côteaux de Randan, Montagne Bourbonnaise, Nord Limagne, Limagne Bords d'Allier, Pays St Pourcinois et la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier.

En 2017, adhésion au pôle métropolitain Vichy Clermont Auvergne, adhésion au GAL Départemental géré par la Communauté d'Agglomération de Moulins.

• EQUIPEMENTS TOURISTIQUES, construction, aménagement, entretien et gestion notamment :

2 Campings : Lapalisse et Bert ouverts du 15 avril au 10 octobre 2022.

-Camping communautaire de Lapalisse :

3074 nuitées (+ 27 %) : 2 631 sur emplacements (+ 28 %) et 443 en HLL (+ 19 %)

-Camping communautaire de Bert :

475 nuitées : 264 en emplacements et 211 en MH (pas de statistiques en 2020 et 2021)

Une taxe de séjour est instituée depuis le 1er janvier 2005 ; elle a pour but de promouvoir et de développer le tourisme sur le territoire.

Cette taxe est payée par les visiteurs passant au moins une nuit sur le territoire, elle est collectée par les logeurs. Produit de la taxe de séjour en 2022 : 12 834,13 € pour le budget Office de Tourisme (5 900,59 € en 2021) et 2 319,46 € pour le Budget Hébergement de Loisirs (1 940,24 € en 2021), soit un montant cumulé de 15 153,59 €.

• CRÉATION D'UNE CUISINE COMMUNE AVEC L'EHPAD FRANÇOIS GRÈZE :

La Communauté de Communes a souhaité produire des repas pour ses services : écoles d'intérêt communautaire, SPRAD, Crèches, Accueils Collectifs de Mineurs (ACM),...

Elle a souhaité s'associer à la réfection des cuisines de l'EHPAD François Grèze de Lapalisse qui fabrique des repas tous les jours.

En réalisant une coopération les deux entités sont devenues propriétaires d'une partie du bâtiment du rez de chaussée de l'Unité d'Alzeihmer.

Elles ont équipé en grande partie ce nouveau site à neuf.

La cuisine a commencé la production des repas pour l'EHPAD, les crèches et les ACM le 14 Février 2022.

Ce n'est qu'à la rentrée des vacances de Février (à partir du 29/09/2023) ont été concoctés pour le restaurant scolaire des écoles maternelle et élémentaire de Lapalisse. En 2022, les commandes de produits alimentaires étaient réalisées par la plateforme d'achat du Lycée Paul Constans à Montluçon. Cette possibilité a pris fin le 31/12/2022.

Le Conseil Communautaire a décidé d'adhérer à la CACIC et à la plateforme régional REGAL à partir du 1er janvier 2023.

Du personnel complémentaire a été recruté par l'EHPAD avec refacturation à la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » ; le recrutement en direct par la Communauté de Communes aurait créé une inégalité de salaire et d'avantages salariaux au sein de l'équipe des cuisines, la rémunération dans la Fonction Publique Territoriale étant moins élevée que dans la Fonction Publique Hospitalière.

Le nombre moyen de repas quotidiens était évalué à 300 par jour en période scolaire et à 130 pendant les vacances scolaires.

En 2022, 50 554 repas ont été fabriqués par la cuisine commune pour les services communautaires :

- 24 470 repas pour la cantine
- 1 193 repas pour les mercredis récré
- 3 448 repas pour les accueils collectifs de mineurs (ACM)
- 18 451 repas pour le service de portage des repas à domicile
- 2 992 repas pour les crèches

• SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE (S.P.R.A.D.) :

Le nombre total de repas servis a augmenté en 2022 s'élevant à 18 451 repas (16 359 repas en 2021).

Prix du repas : 7,35 € depuis le 1er mai 2019 pour le menu traditionnel et 9,50 € pour le menu mixé, tarif kilométrique 0,17 €/km pour les personnes domiciliées à l'extérieur de la Communauté de Communes.

Les livraisons s'effectuent en liaison froide 3 fois par semaine : le mardi (repas du mardi et du mercredi, le jeudi (repas du jeudi et du vendredi) et le vendredi (repas du samedi, dimanche et lundi).

Les repas sont fournis depuis le 16 Février 2022 par la cuisine commune de l'EHPAD François Grèze afin de produire des repas, améliorer la qualité et développer l'approvisionnement en circuit court.

• ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : acquise par décision du Conseil Communautaire du 15/07/2022 : MUTUELLE COMPLEMENTAIRE

Organisation et mise en place d'un dispositif de complémentaire santé communautaire.

Bilan de l'année 2022 concernant l'offre santé mise en place pour les habitants de la communauté de commune Pays de Lapalisse : 46 contrats ont été souscrits pour 66 personnes protégées (28 hommes et 38 femmes).

La répartition par tranches d'âges :

- Moins de 20 ans : 2 personnes
- De 20 à 39 ans : 3 personnes
- De 40 à 49 ans : 2 personnes
- De 50 à 59 ans : 5 personnes
- De 60 à 69 ans : 26 personnes
- De 70 à 79 ans : 19 personnes
- 80 ans et plus : 9 personnes

Le niveau de garantie le plus souscrit est la Santé 150 (50% des contrats) et le renfort intense (40% des contrats)

• JEUNESSE

- Mise en place d'un Conseil Communautaire des Jeunes et réalisation des actions proposées par cette instance, sous réserve que la Communauté de Communes y soit favorable et qu'elles se situent dans le champ de ses compétences

Il se réunit à dates variables, sous forme de commissions de travail, et participe aux animations organisées sur le territoire de la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse ».

Les objectifs du CCJ sont de permettre aux jeunes du territoire de s'exprimer sur les sujets d'actualité, de proposer aux élus adultes des projets pour les jeunes et d'organiser les séjours et les « Pass' ados » avec le service Enfance-Jeunesse.

Les jeunes volontaires sont « recrutés » dès le CM2 et tout au long de l'année scolaire. Des jeunes collégiens non élus et les anciens élus ont rejoint le club « Les Amis de Maurice » pour apporter leur soutien et leurs idées à ce Conseil Municipal. Pour « officialiser » la structure « les amis de Maurice », une association loi 1901 « LES AMIS DU CCJ » a été créée le 17 janvier 2019.

En 2022, 26 jeunes de 10 à 18 ans fréquentent le CCJ :

Les actions effectuées par les jeunes en 2022 :

- inauguration du plateau multisports à Saint-Christophe – 16 février 2022
- animation Atelier de Pâques – 16 avril 2022
- réalisation du parcours de fitness en collaboration avec le service de la ville de LAPALISSE – juin 2022
- animation « pool party » - 18 juin 2022
- animation vélos fleuris dans le cadre de savoir Ruler à vélo et de la fête patronale – 10 septembre 2022
- inauguration des aménagements de la cour des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires – 21 novembre 2022
- animation Embouteillage – 8 octobre 2022
- ateliers pour enfants – Thème Halloween – 31 octobre 2022
- animation Téléthon – 2 et 3 décembre 2022
- atelier de Noël – 23 décembre 2022

A noter que le CCJ travaille sur le dispositif LAPALISSE, PETITE VILLE DE DEMAIN, en collaboration avec le service Urbanisme de la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE ».

L'idée est d'imaginer Lapalisse dans 10 – 20 ans avec de nouveaux projets et des nouvelles habitudes de mobilité et de déplacement.

- Création et gestion des structures d'accueil collectif de la petite enfance :

La microcrèche Pom de Reinette à Lapalisse située Rue du 3ème millénaire est ouverte depuis fin 2012, elle a une capacité d'accueil de 10 enfants en simultané.

La micro-crèche dispose d'un espace et d'un équipement spécifique, mais aussi d'un espace commun avec le Relais Petite Enfance (RPE).

En 2022, 34 enfants de moins de 4 ans ont été accueillis sur l'année (26 en 2021).

En raison de l'arrêt maladie de la Directrice de la structure, seules des animations ont été maintenues au sein du RPE.

Travaux et matériel en 2022 :

- fourniture et pose d'une clôture, lave vaisselle, matériel pour passage en LED de l'éclairage.

La micro-crèche Les Petits Trésors à St Etienne de Vicq est ouverte depuis 2017, au 3 Impasse de la Meilleroide, disposant d'une capacité d'accueil de 10 enfants en simultané avec un fonctionnement semblable à la micro-crèche de Lapalisse, sans l'activité RAM.

En 2021, 22 enfants de moins de 4 ans ont été accueillis sur l'année (19 en 2021).

Travaux et matériel en 2022 :

- fourniture et pose d'un cylindre sur la porte d'entrée et d'un portillon à l'arrière.

En raison d'un cumul de nombreux jours d'arrêts maladie et de congés maternité, la collectivité a connu de grosses difficultés pour recruter des agents diplômés sur ces 2 structures en 2022 : 522 jours d'arrêts maladie (dont 30 pour COVID) et 330 jours de congés maternité totalisés par 3 agents.

• CULTURE-EDUCATION

- Mise en place d'actions culturelles et d'animations - organisation des événements culturels à destination de l'ensemble de la population communautaire, excepté les fêtes patronales, les foires et les feux d'artifices.

Rôle d'accompagnement des projets associatifs et soutien à la communication des animations du territoire Réalisation d'un calendrier des animations associatives Pays de Lapalisse, animations relayées toute l'année sur différents supports de communication. 160 associations répertoriées.

- Accueil du 3ème Marché des Producteurs de Pays aux côtés de l'Allier place Leclerc à Lapalisse le 20 mai 2022. Plus de 300 visiteurs ont en composant leur menu avec les produits du terroir présents. L'Union groupe Pedro Panama ont animé cet événement.

- Spectacle Son & lumière au château (5ème édition) « Terre des Hommes », organisé par l'Office de tourisme (cf compétence tourisme) avec l'aide des autres services de la Communauté de Communes.

- 9ème Embouteillage de Lapalisse, les 7, 8, 9 octobre 2022 :

Mobilisation de 35 associations aux côtés de la Communauté de Communes, 20 entreprises partenaires, plus de 200 bénévoles (auxquels s'ajoutent environ 200 bénévoles pour la tenue des buvettes associatives), 6 communes pour l'organisation des départs

Résultats quantitatifs : plus de 30 000 visiteurs durant le week-end, plus de 1000 véhicules anciens soit 2400 participants venant de 85 départements français & 6 pays européens, plus de 4000 repas/casse-croûte servis par les associations le samedi midi, 2400 visiteurs sur le site AVAIA durant le week-end, plus de 3000 objets vendus à la Boutique Embouteillage & Office de Tourisme, 150 camping cars en centre-ville Lapalisse, 60 exposants le week-end - Site web Embouteillage : 78 000 pages vues / 24 130 utilisateurs - 8024 abonnés Facebook soit +37 % en 1 an (fin 2021 : 5860 abonnés facebook)

Couverture dans les médias, promotion : communication locale, régionale, nationale, européenne et internationale presse écrite, web, radio, télévision avec 8 chaînes de télévision représentées le jour de l'événement dont une émission en direct (TF1, France 2, France 3, France 3 Région AURA & Auvergne, M6, Arte, TV5 Monde, France 24) et 3 émissions annonçant l'événement entre mai et juillet sur France 3 AURA et France 2 (Télématin) – Un documentaire N7 France 3 AURA, diffusé en avant première avant l'événement. Sortie du livre Nationale 7 Le Grand Embouteillage de Lapalisse – éditions Revoir & Ville Lapalisse.

Travaux, matériel, actions financés en 2022 :

- achat d'une scène mobile routière
- toile de fond de scène
- éclairage lumaphore
- guirlande lumineuse guinguette

Autres actions N7 Historique menées en parallèle :

- Implantation d'un panneau touristique Lapalisse Nationale 7 Historique le long de l'A79 (dans les 2 sens)
- Pose de la plaque Lieu de l'Histoire Automobile par la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (à la station Lapalisse Essence)
- Equipement d'un stand Officiel Embouteillage/N7 Historique (stand parapluie et oriflamme) aidé par les fonds Leader
- Circuit vélo N7 Historique avec vélos à assistance électrique et vélo traditionnel 30 km, comprenant des panneaux d'informations touristiques dans les communes traversées, des flèches directionnelles sur le parcours, un dépliant touristique / aidé par les fonds Leader.

- Communication : deux panneaux d'informations lumineux sont installés en centre-ville à Lapalisse. Festivités et autres rendez-vous du territoire, informations diverses sont annoncés par le biais du service animation.

- Application Intramuros : La Communauté de Communes dispose depuis 2020 de l'application INTRAMUROS. Les administrés des 14 communes reçoivent des alertes directement sur leur smartphone, accèdent aux actualités de toute leur commune, et de leur communauté de communes.

Des informations sont communiquées par chaque mairie, association, et par les services de la communauté de communes (annuaire, signalement d'un problème, associations, écoles, commerces, actualité des animations et événements et diverses autres actualités).

- Organisation d'activités périscolaires et extrascolaires, en partenariat avec le milieu éducatif et les associations

Le service Enfance – Jeunesse met en place toute l'année, les animations pour les enfants et les jeunes de 4 à 18 ans, sous forme d'Accueils de loisirs organisés tout au long de la semaine avant et après l'école, les mercredis, et durant les vacances scolaires (sauf les vacances de fin d'année).

A noter que des animations ponctuelles organisées les week-ends en soutien des actions du Conseil Communautaire des Jeunes du Pays de Lapalisse. Les Accueils sont encadrés par un directeur et des animateurs conformément à la réglementation fixée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Allier :

. **Accueil de Loisirs « Pays de Lapalisse »**, situé à Lapalisse et ouvert durant chaque vacances scolaires à l'exception des vacances de fin d'année. 326 enfants accueillis (275 en 2021) et 2 enfants en situation de handicap

. **Accueil de Loisirs « BISS »**, situé à Saint-Etienne-de-Vicq et ouvert durant les petites vacances scolaires à l'exception des vacances de fin d'année, et le mois de juillet. 75 enfants accueillis (65 en 2021)

. **Accueil de Loisirs « ANDROIT »**, situé à Droiturier ouvert 3 semaines en juillet. 23 enfants accueillis (30 en 2021)

. **Séjours, 59** enfants accueillis (47 en 2021)

Soit un total de 485 enfants accueillis sur l'année 2022 au sein des accueils de loisirs durant les vacances scolaires et les mercredis. (417 en 2021)

Travaux, matériel, actions financés en 2022 :

- achat mini-bus RENAULT TRAFIC pour le centre de loisirs (au terme du contrat de location)

Partenariats et Labels :

- CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) : la convention a été signée le 14 décembre 2022 entre Mme Anne ROUSSAT, Présidente de la CAF de l'Allier, Mme Frédérique ROYON, la Directrice, et M. Jacques de CHABANNES, Président de la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE ».

A la demande de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier un plan d'actions pluri-annuel (2022 – 2026) a été élaboré au cours du 2ème semestre 2022, sous la direction de Laurent GUILLAUME, chargé de coopération pour coordonner l'élaboration de la CTG.

La mission de diagnostic a été confiée à M. Jean-Benoît MONIN.

Ce diagnostic a permis de définir un plan d'actions sur 3 thématiques :

- l'accès aux droits et numérique
- l'accès à la culture
- la petite enfance, enfance et jeunesse

Le Comité de Pilotage a défini les orientations le 21 novembre 2022 qui ont été approuvées le 5 décembre 2022 par le Conseil Communautaire.

- GRANDIR EN MILIEU RURAL : signature de la convention le 14 décembre 2022 avec les membres du CA et la technicienne de la MSA

- DISPOSITIF PLAN MERCREDI

De façon à gagner en efficacité et pour effectuer un travail en collaboration avec les acteurs pédagogiques du territoire, la Communauté de Communes «Pays de Lapalisse» a conclu des partenariats avec :

- COLLEGE DE LAPALISSE : convention de partenariat pour le prêt d'un véhicule de type minibus durant les vacances scolaires pour le transport des enfants

- Association Sportive du Département de l'Allier (ASDA) : location de matériel pédagogique

- **Projet d'un centre jeunesse et culture validé** par le Bureau Communautaire et la Conférence des Maires dans sa séance du 24/05/2022.

Il est décidé de réaliser une étude pour estimer le coût de réhabilitation du Centre Socio Culturel de l'ex-lycée professionnel.

Les bâtiments de l'ancien lycée professionnel ont été rachetés par l'Huilerie de Lapalisse qui est d'accord pour céder ce bâtiment à la Communauté de Communes du PAYS DE LAPALISSE.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention de 844 400 € du Conseil Départemental de l'Allier, obtenue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour les projets structurants.

Signature du contrat de maîtrise d'oeuvre avec le groupement conjoint : SPIRALE ARCHITECTURE (Moulins) / IFTC (Vichy) / ICB GAGALLIER FOUCHET (Menetou Salon) / SEQUOIA (Moulins) / B2ES (Thiel Sur Acolin) / SIGMA ACOUSTIQUE (Rodez).

. **Accueils de loisirs périscolaires « maternelle » et « primaire »**

d'ouverture des écoles, soit depuis septembre 2018 :

- Ecole maternelle (8h30 à 16h20) => ALP de 7h15 à 8h30 et 16h20 à 18h30
- Ecole élémentaire (8h30 à 16h20)=> ALP de 7h15 à 8h30 et 16h20 à 18h30

primaire : 244 enfants accueillis et 2 enfants en situation de handicap / maternelle : 70 enfants accueillis

Travaux, matériel, actions financés en 2022 :

École élémentaire Lapalisse :

- passage en LED de l'éclairage
- terrassment et aménagement d'un bac à sable dans la cour
- achat et installation de 2 jeux dans la cour

École et garderie maternelle Lapalisse :

- 1 arbre pour la cour
- création de 2 places de parking pour stationnement minute devant la garderie
- création d'un parvis et sécurisation de l'entrée de l'école sur le parking
- mobiliier pour espace tisanerie

-Achat 2 poubelles pour parking écoles

. **« Mercredi récré »**, organisé chaque mercredi dans le cadre du « PLAN MERCREDI » durant les périodes scolaires, les «mercredis récré » sont un temps d'accueil des enfants âgés de 4 à 16 ans.

Horaires : 9h à 17h30 avec restauration, et un accueil de type « garderie » de 7h15 à 9h00 et de 17h30 à 18h15.

Le Service Enfance / Jeunesse participe à la formation des jeunes du territoire : au sein du dispositif BAFA, la Communauté de Communes participe financièrement à la formation des jeunes en versant une subvention d'un montant égal à 25% du coût total de la formation au stagiaire. 4 jeunes bénéficiaires en 2022. (48 jeunes formés depuis 2008)

Modification du dispositif (suite Conseil Communautaire du 05/12/2022) pour accueillir 2 jeunes de 16 ans, en plus des 4 jeunes de 17 ans.

- **Gestion des écoles maternelle et élémentaire** depuis 1er Août 2018 suite à la dissolution du SISCOL (Syndicat Intercommunal Scolaire de Lapalisse) :

- 102 élèves en maternelle
- 211 élèves en primaire

Il est servi 230 repas en moyenne par jour à la cantine.

Achat d'un camion FORD TRANSIT (avec hayon) pour acheminer les repas de la cuisine commune au restaurant scolaire.

- Plan Alimentaire Territorial : Action transversale de dimension économique, environnementale et sociale.

Le début du diagnostic alimentaire territorial, réalisé par la Chambre d'Agriculture de l'Allier, a démarré début octobre et se poursuivra jusqu'en Février 2023.

Le 27 octobre 2022 : 1 ciné-débat est organisé Salle de la Grenette à Lapalisse avec la projection du film " ça bouge pour l'alimentation". A cette occasion, il y a eu un échange avec les consommateurs du territoire et quelques producteurs présents.

Le diagnostic alimentaire et le poste d'animateur PAT sont financés par les fonds LEADER et le Programme National de l'Alimentation.

Une animatrice a été recrutée le 5 septembre 2022 pour construire le Plan Alimentaire Territorial du PAYS DE LAPALISSE ».

Un travail concernant l'approvisionnement local pour la cuisine commune avec l'EHPAD est réalisé.

- PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET).

Le pilotage a été confié au SDE03 dans une démarche globalisée avec les 11 EPCI du Département.

Arrêté du projet en conseil communautaire puis envoi en consultation aux services de l'État, et approbation par le Conseil Communautaire dans sa séance du 14 décembre 2021.

PERSONNEL AU 31/12/2022Personnel titulaire :

1 attaché à temps non complet
3 rédacteurs principaux de 1^{ère} classe à temps complet
7 adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe à temps complet
2 adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe à temps complet
3 adjoints administratifs à temps complet
1 technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet
1 technicien à temps complet
2 agents de maîtrise à temps complet
3 adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe dont 1 à temps non complet
3 adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe à temps complet
8 adjoints techniques dont 1 à temps non complet
4 agents sociaux à temps complet
1 agent social principal de 2^{ème} classe à temps complet
3 agents spécialisés des écoles maternelles principaux de 1^{ère} classe à temps non complet
2 animateurs à temps complet
1 adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
2 adjoints d'animation principaux de 2^{ème} classe à temps complet
4 adjoints d'animation dont 3 à temps non complet
1 bibliothécaire à temps complet
1 éducateur de jeunes enfants à temps complet
2 auxiliaires de puériculture de classe normale à temps complet
1 garde champêtre chef principal à temps complet
1 conseiller des activités physiques et sportives à temps complet
1 éducateur principal de 1^{ère} classe des activités physiques et sportives à temps complet
1 opérateur des activités physiques et sportives qualifié à temps complet

Personnel non titulaire :

1 rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps – CDD
1 rédacteur à temps complet – CDD
6 adjoints techniques dont 5 à temps non complet – CDD
1 adjoint d'animation à temps non complet – CDD
2 agents sociaux à temps complet – CDD
1 conseiller numérique à temps complet – CDD

II - EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESTES A REALISER DEPENSES	RESTES A REALISER RECETTES
FONCTIONNEMENT	6 650 345,00 €	8 058 925,45 €		
INVESTISSEMENT	2 366 331,46 €	2 873 556,16 €	435 475,00 €	190 970,00 €

Charges financières :
 (intérêts des emprunts) **22 555,60 €**
Remboursement en Capital
des emprunts 219 565,78 €

BUDGETS ANNEXES :

En 2022, nous pouvions dénombrer 7 budgets annexes :

Budget Hébergements de loisirs, Budget Lotissement Le Clos des Rosiers, Budget Moulin de la ville à Lapalisse, Budget Multiple rural à St Etienne de Vicq, Budget Office de Tourisme, Budget Service de portage de repas à domicile, Budget Z.A.E. Près de la Grande Route.

L'ensemble de ces 7 budgets annexes dégage, au 31 décembre 2022, un excédent réel global (toutes sections confondues et avec les restes à réaliser) de 394 859,02 €.